

## GRAISSE GSC2

Date de révision 05-sept.-2019

Remplace la version 13-juin-2019

Version 6

### Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Graisse GSC2

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Graisse lubrifiante uniquement pour usage industriel.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant**

ARMORINE SA  
BP 70115  
56601 LANESTER  
France

Téléphone: +33 297761387

Pour plus d'informations, contacter [contact@armorine.fr](mailto:contact@armorine.fr) **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** +46 (0) 303 332500 pendant les heures ouvrables

#### **Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008**

Europe	112
Pays-Bas	National Poisons Information Centre: +31 30 274 88 88 Destiné uniquement à informer les professionnels en cas d'intoxication aiguë

### Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée

Catégorie 1 - (H317)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Naphthenic acids, zinc salts, basic	282-762-6	84418-50-8	<2.5	Skin Sens. 1 (H317) Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-2119988500-34
Calcium dodecylbenzenesulphonate	247-557-8	26264-06-2	<2.5	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-2119560592-37

**Symboles/pictogrammes****Mention d'avertissement**

ATTENTION

**Mentions de danger**

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

**Conseils de prudence**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 P280 - Porter des gants de protection  
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
 P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
 P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Composants dangereux pour l'étiquetage**

Naphthenic acids, zinc salts, basic

**2.3. Autres dangers**

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

<b>Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS</b>
---

**3.2. Mélanges****COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION**

Ce produit est une graisse complexe de sulfonate de calcium sur la base de l'huile minérale. L'huile minérale dans ce produit contient < 3 % PCA (IP 346).



**Méthodes de nettoyage**

Absorber avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure.

**6.4. Référence à d'autres sections****Autres informations**

Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

**Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Extrêmement glissant en cas de déversement.

**Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conditions de stockage**

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 45°C. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Méthodes de gestion des risques**

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Rubrique 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible.

**Concentration prévisible sans effet** Aucune information disponible. **(PNEC)**

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Équipement de protection individuelle**

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile. Épaisseur $\geq 0,38$ mm - Temps de Passage $>480$ min. Épaisseur 0,1 mm - protection contre les éclaboussures. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Conform EN 374-2 et EN 347-3.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Protection corporelle</b>	Vêtements de protection adaptés.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

## Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Semi-solide
<b>Aspect</b>	Lissez
<b>Couleur</b>	marron clair
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs
<b>pH</b>	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
<b>Point d'ébullition/intervalle d'ébullition</b>	
<b>Point d'éclair</b>	$> 150$ °C / $> 302$ °F
<b>Taux d'évaporation</b>	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Pression de vapeur</b>	
<b>Densité de vapeur</b>	
<b>Densité</b>	
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
<b>Température de décomposition</b>	
<b>Viscosité cinématique</b>	
<b>Viscosité dynamique</b>	

### Remarques • Méthode

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Sans objet
Basé sur l'huile.
Sans objet
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Sans objet
Sans objet
Sans objet
Aucune information disponible

**9.2. Autres informations**

Densité < 1000 kg/m<sup>3</sup> @ 25 °C / 77 °F

**Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Stable.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur

**10.5. Matières incompatibles**

Agents comburants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Aucune irritation oculaire attendue. Résultats obtenus avec ce produit ou un produit similaire.
<b>Sensibilisation</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
<b>Cancérogénicité</b>	Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
<b>STOT-exposition unique</b>	Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
<b>STOT-exposition répétée</b>	Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.
<b>Danger par aspiration</b>	Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH**

DL50 par voie orale	5576 mg/kg
DL50, voie cutanée	4245 mg/kg
Brouillard	18,1 mg/l

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 (concentration létale)
Naphthenic acids, zinc salts, basic	> 2000 mg/kg		
Calcium dodecylbenzenesulphonate	4445 mg/kg ( Rat )		

**Informations sur le produit**

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

**Inhalation** L'inhalation de brouillard d'huile peut provoquer une irritation, des maux de tête, des nausées et des difficultés respiratoires.

**Contact oculaire** Aucune irritation oculaire attendue.

**Contact avec la peau** Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

**Ingestion** Malaise (vague sentiment d'inconfort).

## Rubrique 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.  
Occasionnels émissions importantes ou les plus récurrentes des émissions mineures peuvent avoir un effet nuisible ou perturbateur.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Calcium dodecylbenzenesulphonate		10.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	

**12.2. Persistance et dégradabilité** N'est

pas facilement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

LA MATIÈRE N'EST PAS BIOACCUMULABLE.

**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol**

Après rejet, s'adsorbe dans le sol.

**Mobilité**

Insoluble dans l'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

### Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW/AVV** 13 08 99\*

### Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé selon ADR / RID, IMDG, IATA.

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Sans objet

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Aucune

information disponible

### Rubrique 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Maladies professionnelles** Tableau des maladies professionnelles n°36 "Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale et de synthèse.

**Classe de danger pour le milieu (WGK)** Légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) **aquatique**

#### **Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

**Inventaires internationaux**

	Est conforme
	Est conforme
	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme
NZIoC	Est conforme

**Légende**

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés/Liste européenne des substances chimiques notifiées

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**TSCA EINECS/ELINCS DSL/NDSL**

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible

**Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Conseils de prudence**

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage

P321 - Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ADR Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par Route

CAS Chemical Abstracts Service

CLP Classification, Labelling and Packaging Regulation [Regulation (EC) No.1272/2008]

CE commission européenne

CEE Communauté Économique Européenne

EUH statement = CLP-specific Hazard statement

GHS Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA International Air Transport Association

IMDG International Maritime Dangerous Goods Code

LD50 Median Lethal Dose for 50% of subjects

REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

RID Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

WGK Wassergefährdungsklasse

**Date de révision** 05-sept.-2019

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour, 2, 3, 4, 11, 16.

**Cette fiche signalétique est conforme aux dispositions de la réglementation (CE) n°1907/2006**

**Fin de la Fiche de données de sécurité**